

DROITS SEXUELS ET GÉNÉSIQUES :

**DIALOGUES INTERRÉGIONAUX
POUR FAIRE AVANCER ET
AMPLIFIER NOTRE MOUVEMENT**



**Action Canada
for Sexual Health & Rights**



**RIGHTS
FROM THE
START**



Cet événement fait partie du projet **Droits dès le départ** mené par **Action Canada pour la santé et les droits sexuels** et mis en œuvre en collaboration avec la **Fédération internationale pour la planification familiale**, région de l'hémisphère ouest (sigle en anglais : **IPPFWHR**) ainsi que des organisations partenaires locales en Bolivie, en Équateur, au Guyana et au Pérou.

Action Canada pour la santé et les droits sexuels est un organisme de bienfaisance progressiste et pro-choix voué à la promotion et à la défense de la santé et des droits sexuels et génésiques au Canada et dans le monde.

IPPFWHR est un écosystème féministe dynamique qui regroupe plus de 135 organisations de plus de 35 pays qui travaillent ensemble pour faire avancer la justice reproductive.

INPPARES est une organisation péruvienne à but non lucratif qui œuvre pour la santé globale, en particulier la santé sexuelle et génésique des populations les plus vulnérables.

CEPAM-G est une organisation équatorienne active à Guayaquil, qui assure une éducation sexuelle communautaire, un soutien aux personnes survivantes de violences sexistes et une assistance juridique à l'intention des femmes, notamment des services de représentation en justice pour les personnes souhaitant accéder à l'avortement dans le cadre des rares exceptions légales du pays.

Guyana Responsible Parenthood Association (Association guyanienne pour une parentalité responsable, sigle en anglais : GRPA) est la principale organisation fournissant des services de santé sexuelle et génésique axée sur les droits dans le pays.

CIES est une organisation bolivienne de développement social privée, à but non lucratif, disposant d'une expérience considérable dans l'action auprès des jeunes en situation de vulnérabilité.

PROMSEX est une organisation non gouvernementale féministe péruvienne qui encourage le leadership et renforce les alliances inclusives pour la défense des droits sexuels et génésiques.

Akahatá, réseau de défense au niveau communautaire, s'engage pour soutenir à l'échelle régionale la promotion, la protection et l'avancement des droits sexuels et génésiques en Amérique latine et dans les Caraïbes.

LE PROJET DROITS DÈS LE DÉPART REMERCIE LE GOUVERNEMENT DU CANADA POUR SON SOUTIEN FINANCIER, APPORTÉ PAR LE BIAIS D'AFFAIRES MONDIALES CANADA, QUI A RENDU POSSIBLE L'ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT AINSI QUE LA RÉDACTION ET LA PUBLICATION DU PRÉSENT RAPPORT.



TABLE DES MATIÈRES

Note de synthèse	9
Contexte	11
Les dialogues interrégionaux	16
De quoi dialoguons-nous?	18
Qu'avons-nous appris?	42
Conclusions	60

ABRÉVIATIONS

ALC – Amérique latine et Caraïbes

CIDH – Cour interaméricaine des droits humains

DSG – droits sexuels et génésiques

ÉCS – éducation complète à la sexualité

GRPA – Guyana Responsible Parenthood Association (Association guyanienne pour une parentalité responsable)

IPPFWHR – International Federation of Family Planning Western Hemisphere Region (Fédération internationale pour la planification familiale, région de l'hémisphère ouest)

ONU – Organisation des Nations Unies

OSC – Organisations de la société civile

SDSG – santé et droits sexuels et génésiques

SSG – santé sexuelle et génésique

TIC – technologies de l'information et de la communication

RECONNAISSANCE DES TERRES

Nous reconnaissons le territoire où est situé le bureau d'Action Canada pour la santé et les droits sexuels. Il s'agit du territoire non cédé de la nation Algonquine Anishinaabe, présente sur ces terres depuis des temps immémoriaux. Nous souhaitons affirmer les droits fondamentaux, ainsi que les traités de tous les peuples autochtones de ce territoire et au-delà. Ce projet reconnaît sa position et sa relation aux terres sur lesquelles il est mis en œuvre, ainsi que l'histoire coloniale partagée par les peuples du continent. En tant qu'organisation partenaire du Nord, nous nous engageons à honorer la résistance des peuples autochtones dans la région connue aujourd'hui sous le nom d'Amérique latine et Caraïbes (ALC).

NOTE DE SYNTHÈSE

En mars 2021, Action Canada pour la santé et les droits sexuels a organisé un forum virtuel dans le cadre du projet Droits dès le départ avec le soutien du gouvernement du Canada par le biais d’Affaires mondiales Canada. Ce rapport décrit les enseignements et les impacts de cet événement intitulé **Droits sexuels et génésiques : dialogues interrégionaux pour faire avancer et amplifier notre mouvement**.

Les dialogues ont abordé quatre thèmes clés :

- Les opportunités et les limites du contentieux stratégique comme outil pour responsabiliser les États vis-à-vis des droits sexuels et génésiques;
- L’intersectionnalité, les contextes de marginalisation et l’application d’une perspective centrée sur la justice reproductive;
- Les innovations en matière de prestations de services dans le contexte de la pandémie de COVID-19;
- Le rôle des arts et de la culture pour faire progresser le plaidoyer et l’activisme pour la santé et les droits sexuels et génésiques (SDSG).

Au cours des dialogues, des personnes expertes, engagées dans l’activisme et la défense des droits, ont partagé leurs connaissances, leurs pratiques, leurs réflexions et leurs ressentis. Les dialogues se sont conclus par un panel de clôture animé par des jeunes, pour réfléchir à l’amplification des voix de la jeunesse dans la construction de mouvements interrégionaux.

Les dialogues ont cherché à favoriser l’échange de savoirs, à visibiliser les luttes, les mémoires et les expériences, à identifier les points communs, les défis et les opportunités pour créer des synergies, consolider, diversifier et élargir le mouvement féministe.

Après les dialogues, les personnes participantes ont été invitées à collaborer sur cinq ateliers visant à élaborer des stratégies et des recommandations à destination des activistes, des organisations et des gouvernements de tout le continent américain.

Objectifs de ce rapport

- 1.** Identifier les besoins, les défis et les opportunités communes des différentes régions et entre secteurs. Analyser les relations, les thématiques et les priorités stratégiques partagées.
- 2.** Favoriser l’échange de connaissances et de ressources. Identifier les approches féministes axées sur les droits qui fonctionnent pour la défense de la santé et pour la revendication des droits sexuels et génésiques.
- 3.** Proposer des recommandations en matière de SDSG aux gouvernements, aux organisations de la société civile (OSC) et aux personnes.

CONTEXTE

NOS ACTIONS

Le projet Droits dès le départ a recours à des approches féministes et axées sur les droits humains pour promouvoir et favoriser la SDSG ainsi qu'une éducation complète à la sexualité (ÉCS). Ce projet se fait en collaboration et en partenariat avec des leaders communautaires, des mouvements issus de la société civile, des personnels enseignants, des équipes de recherche, des personnels de santé, ainsi que des personnes responsables de la prise de décisions politiques et divers groupes de population en Bolivie, en Équateur, au Guyana, au Pérou et au Canada.

Il a pour but de promouvoir la SDSG pour chaque personne, afin de garantir l'exercice plein, libre et informé de la sexualité et un accès sûr et exempt de violence à celle-ci.

QUE SONT LES DROITS SEXUELS ET GÉNÉSQUES?

Les droits sexuels et génésiques (DSG) font partie intégrante des droits humains. Ils impliquent de pouvoir prendre des décisions autonomes quant à nos corps. Chaque État doit garantir la protection, la promotion et le respect de ces droits par le biais de mécanismes de diffusion, d'outils, de politiques publiques, de lois et de partenariats avec la société.

LES DROITS SEXUELS

Font référence à la liberté des personnes d'avoir une sexualité exempte de stéréotypes de genre, le droit d'avoir une vie sexuelle agréable; de décider quand et avec qui avoir des relations affectives, érotiques et sexuelles; le droit à une ÉCS et à l'accès aux renseignements nécessaires pour exercer ces droits en préservant sa santé; de décider si nous voulons être en couple ou non, et si nous voulons nous marier ou non. Ces droits englobent aussi le droit d'avoir une sexualité libre de discrimination, de contrainte et de violence.

LES DROITS GÉNÉSIQUES

Désignent la liberté et l'autonomie de prendre des décisions concernant nos corps, de décider si nous souhaitons procréer ou non, de décider combien d'enfant nous voulons avoir et avec qui; le droit d'accès à des moyens de contraception efficaces et accessibles, le droit à la planification familiale, à des soins médicaux de qualité pendant et après la grossesse, ou quand la grossesse représente un danger pour la vie; le droit à la protection en cas de grossesse non planifiée ni désirée sans subir de discrimination; le droit à l'interruption légale de la grossesse de manière sûre, confidentielle et gratuite.

Actuellement, nous vivons dans un contexte où ces droits sont bafoués. L'accès des femmes, des personnes jeunes, adolescentes et 2SLGBTIQA+ à la santé sexuelle et génésique (SSG) est limité. Dans ce contexte, des mouvements d'OSC s'organisent pour plaider en faveur de changements dans les politiques publiques, en promouvant l'autonomie corporelle, le respect des identités et des soins de SSG de haute qualité.

POURQUOI PARLER DE LA RÉGION ALC ET POURQUOI MAINTENANT?

La région se trouve dans une situation critique. Alors que les mouvements féministes gagnent du terrain dans certains pays d'ALC, les DSG se voient confrontés à des menaces et des défis grandissants dans d'autres pays.

La décision historique de légaliser l'avortement en Argentine a marqué un tournant et il est probable qu'elle ait un effet domino considérable. Au même moment, le Congrès du Honduras a modifié la constitution nationale pour rendre la légalisation de l'avortement pratiquement impossible dans le pays.

Le contraste entre ces réalités constitue une occasion d'apprentissage utile pour construire des alliances plus fortes et plus résilientes entre les régions.

LES DIALOGUES INTERRÉGIONAUX

L'événement inaugural de Droits dès le départ – Droits sexuels et génésiques : dialogues interrégionaux pour faire avancer et amplifier notre mouvement– a réuni divers activistes de la région ALC et du Canada. Les dialogues ont offert un espace de réflexion et d'analyse critique autour des approches féministes axées sur la santé et les droits sexuels et génésiques (SDSG).

En prenant en compte les connaissances, les pratiques et les expériences des mouvements féministes des pays du Sud, les panels ont exploré les relations, les innovations et les priorités partagées entre les régions. On a examiné comment ce type d'espaces pourrait donner plus de visibilité à la jeunesse et favoriser l'expansion du mouvement féministe sur le continent américain.

**DE QUOI
DIALOGUONS-
NOUS?**

CONTESTER L'ÉTAT : LE POTENTIEL ET LES LIMITES DU CONTENTIEUX STRATÉGIQUE

Modératrices: Sarah Kennell, Action Canada ; Thalíe Ponce, CEPAM-G

Panélistes: Lita Martínez Alvarado, CEPAM-G ; Gabriela Oporto, Prom-sex ; Pooja Badarinath, SRI ; Alisa Lombard, cabinet juridique Semaganis Worme Lombard ; Débora Diniz, Université Brown.

CONTENTIEUX STRATÉGIQUE DANS UNE DÉMARCHE FÉMINISTE

Chaque État a la responsabilité d'assurer et de garantir l'accès à la SDG. Mais quand les États ne répondent pas, les revendications doivent être soutenues par des mécanismes de protection des droits humains au niveau régional.

Ces droits sont constamment menacés en ALC, en raison de défaillances systémiques, de violences structurelles et de schémas d'inégalités et d'exclusion sociale. Dans ce contexte, il est important de parler d'une approche féministe du contentieux stratégique et de reconnaître qu'il s'agit d'un outil efficace pour exiger la protection des droits humains de toutes les personnes. Voici deux exemples de cas emblématiques de contentieux stratégique qui ont été abordés lors des dialogues :

- 1. Le cas de Paola Guzmán Albarracín.** Adolescente équatorienne, victime de harcèlement et d'abus sexuels commis par le directeur adjoint d'un établissement scolaire. Après avoir réalisé qu'elle était enceinte, elle mit fin à ses jours. Après 18 ans d'impunité au niveau national, le cas fut présenté à la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), qui condamna l'État équatorien – un jugement phare en ALC sur la violence sexuelle dans les établissements d'enseignement.

2. Le cas de Camila. Jeune fille autochtone péruvienne de 13 ans, abusée sexuellement par son père. Elle tomba enceinte puis fit une fausse couche. À partir de ce moment, l'État entreprit une enquête contre elle, faisant d'elle une coupable plutôt que de reconnaître sa situation de victime. En l'absence de justice au niveau national, le cas fut présenté devant le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies pour que justice soit faite et pour qu'elle obtienne réparation.

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- 1.** Le contentieux stratégique féministe est un outil fondamental pour la transformation sociale qui permet de promouvoir des revendications sur le plan international lorsque les États font défaut ou violent les droits.
- 2.** Il permet d'établir un sentiment de solidarité, il donne l'occasion d'identifier des synergies interrégionales et d'apprendre d'autres mouvements et contextes.
- 3.** Le contentieux stratégique donne lieu à la création de passerelles entre les mouvements sociaux, les mouvements pour les droits humains et le système de justice, en luttant contre l'impunité et en rendant justice aux victimes.

STRUCTURES DE POUVOIR, SEXUALITÉ ET GENRE

Les DSG devraient représenter un axe transversal dans le droit international. La sexualité et le genre sont liés aux droits économiques, sociaux et culturels. Ils ne peuvent pas être envisagés séparément. Toutefois, les biais coloniaux et la logique néolibérale perdurent au sein du système de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Paradoxalement, les États chargés de soutenir les politiques et les mécanismes juridiques par le biais d'organismes régionaux et internationaux de protection des droits humains produisent un système raciste, classiste et violent, qui perpétue les inégalités et l'exclusion. Par conséquent, le système international n'est pas une solution à ces problèmes.

Les idéologies dominantes sur la race et le genre, conjuguées aux structures de pouvoir économique et politique au niveau international, s'opposent à ce que les femmes et les personnes 2SLGBTIQA+ soient considérées comme des sujets politiques. À travers des discours ultra-conservateurs et réactionnaires, elles condamnent le langage positif et s'attaquent à la SDSG.

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- 1.** Les DSG sont étroitement liés au droit à une vie sans racisme ni discrimination et ces droits se soutiennent mutuellement.
- 2.** Pour décoloniser le droit international, il est nécessaire de combattre les structures de pouvoir, le capacitisme, le racisme, le cishétéropatriarcat et le capitalisme néolibéral.

DROIT À L'AVORTEMENT DANS LES SITUATIONS D'URGENCE SANITAIRE

L'avortement est une question de droits humains et de santé génésique. Cependant, l'avortement est criminalisé dans la vaste majorité des pays d'ALC et de nombreuses personnes se voient donc contraintes à recourir à des avortements clandestins et dangereux, qui posent un risque pour leur santé et peuvent même s'avérer mortels.

Il existe des événements spécifiques qui servent à créer des arguments globaux en faveur de l'accès à l'avortement, par exemple le virus Zika. Lorsqu'il est transmis au cours de la grossesse, le virus peut occasionner des pathologies fœtales congénitales comme la microcéphalie, qui affecte le développement neurologique. Ainsi, le virus Zika est une urgence de santé publique qui place les femmes et les personnes enceintes au cœur de la crise. Le Brésil a été l'un des pays les plus touchés par le Zika, puisqu'il s'agit de l'épicentre des infections causées par le virus. Pour cette raison, le débat public sur le droit à l'avortement légal, sûr et gratuit s'est affirmé dans le pays.

Le Brésil n'autorise l'avortement que dans certains cas :

- A.** Quand il n'y a pas d'autre moyen de sauver la vie de la personne enceinte.
- B.** Quand la grossesse est le résultat d'un viol.
- C.** Quand le fœtus reçoit un diagnostic d'anencéphalie.

Cependant, le virus Zika a fourni de nouveaux éléments à la lutte pour le droit des personnes à l'autodétermination corporelle. Cela a permis aux activistes et aux OSC de plaider pour que la législation relative à l'avortement et à l'élargissement des contraintes réglementaires existantes pour avorter soit reconsidérée.

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- 1.** Le débat sur le droit à l'avortement joue un rôle charnière dans les mouvements féministes, où l'influence de nombreuses années de lutte a poussé la question de l'avortement dans le débat public.
- 2.** Les États doivent mettre en œuvre des protocoles de prévention, de dépistage et de soins de santé spécialisée pour les filles et les adolescentes victimes d'abus sexuels et de grossesses non désirées.
- 3.** Les grossesses non désirées touchent principalement les filles et les adolescentes à risque vivant dans des conditions de pauvreté et d'exclusion.

OPPRESSIONS INTERSECTIONNELLES: FAIRE AVANCER LA JUSTICE REPRODUCTIVE EN CONTEXTES MARGINALISÉS

Modératrice: Eunice Leyva García, Youth Coalition.

Panélistes: Daniela Esmeralda Vázquez Matías, Almas Cautivas ; Claire Dion Fletcher, Conseil national autochtone des sages-femmes ; Kelly Perneth ; Adriana Guzmán ; Kara Gillies, Action Canada.

SYSTÈMES PÉNITENTIAIRES EXCLUANTS

Les personnes 2SLGBTIQA+privées de liberté en ALC font face à une réalité imprégnée par le binarisme et l'hétéronormativité. En milieu carcéral, des violations constantes de leurs droits ont été observées, que cela soit lié à l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre.

Il existe une dette historique en matière de protection des groupes 2SLGBTIQA+ qui se sont vus refuser l'accès à la justice et à l'application régulière de la loi, étant victimes de discrimination, de violence et d'exclusion. La majorité des gouvernements de la région n'ont pas mis en œuvre de mesures spécifiques pour protéger les personnes 2SLGBTIQA+ incarcérées. La violence a été institutionnalisée par un État absent et complice des inégalités, qui ignore leurs revendications.

IL EST IMPÉRATIF QUE LES SYSTÈMES PÉNITENTIAIRES D'ALC DÉPLOIENT DES EFFORTS POUR FAVORISER L'INSERTION SOCIALE PROGRESSIVE DES PERSONNES AYANT RETROUVÉ LEUR LIBERTÉ.

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- 1.** Les systèmes pénitentiaires en ALC servent un programme classiste, excluant et discriminatoire envers la communauté 2SLGBTIQA+ ; il est donc nécessaire d'avancer vers une gestion pénitentiaire inclusive, transparente et participative.
- 2.** La pandémie de COVID-19 a aggravé les inégalités et les violations des droits humains des groupes 2SLGBTIQA+ en les privant de liberté.

STÉRILISATIONS FORCÉES ET CONTRÔLE DE LA PROCRÉATION AU CANADA

Les DSG ont été entravés par le colonialisme. Historiquement, le racisme systémique contre les femmes et les filles autochtones a été légitimé à travers la stérilisation forcée. Ces pratiques représentent une forme de discrimination ethnique, socioéconomique et sexiste ainsi qu'une grave violation des droits humains.

À travers la coercition sexuelle et le contrôle de la procréation, les femmes et les filles subissent des atteintes à leur autonomie corporelle, ce qui cause des conséquences psychologiques et émotionnelles telles que la dépression, les troubles du stress post-traumatique, l'anxiété et la panique, ainsi que des conséquences physiques, des traumatismes gynécologiques, des lésions chroniques, voire la mort.

Garantir des soins de qualité aux femmes et aux filles des communautés rurales, autochtones et paysannes requiert des modifications des lois, des politiques intersectionnelles, ainsi que des transformations du système de santé et du système éducatif. Il faut prêter attention aux besoins réels des communautés, lutter pour la justice reproductive et promouvoir l'autodétermination corporelle.

LES FEMMES ET LES FILLES VICTIMES DE STÉRILISATION NON CONSENTIE SONT LE REFLET D'UN SYSTÈME COLONIALISTE, RACISTE ET CLASSISTE.

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- 1.** La contraception sous la contrainte représente une violation des droits humains.
- 2.** Il n'existe pas d'action mondiale pour lutter contre ce problème actuel d'oppression et de discrimination historique.
- 3.** On constate l'inaction et l'impunité de l'État, qui ne garantit pas un accès effectif à la justice pour sanctionner ces faits de coercition et de violence contre les femmes et les filles.

FÉMINISME COMMUNAUTAIRE ET FÉMINISME ANTIRACISTE

Le féminisme communautaire émerge par nécessité des luttes, des mémoires et des connaissances des femmes aymaras en Bolivie et xinkas au Guatemala. Il représente un acte d'autonomie épistémologique et politique, et par conséquent une décolonisation de l'être et du savoir. Il propose une réinterprétation de la vie fondée sur le collectif, envisage un monde qui ne serait pas capitaliste, individualiste, patriarcal, misogyne et cishétéronormatif.

Le féminisme antiraciste reconnaît qu'un héritage colonial excessif est gravé dans toutes les structures : économiques, politiques, sociales, culturelles. C'est pourquoi il est essentiel de revendiquer les expériences propres aux corps et aux identités racisées dans une société blantriarcale – blanche et patriarcale – sexiste, raciste, classiste et cishétéronormative.

De plus, le féminisme antiraciste dénonce l'inutilité de l'intersectionnalité comme catégorie d'analyse, puisqu'elle est devenue une forme plus néolibérale et étatique d'expression. Par exemple, l'intersectionnalité est utilisée par des systèmes bancaires internationaux de réglementation. En ce sens, le féminisme antiraciste invite à aller vers les personnes qui ont introduit ces analyses – les femmes noires, brésiliennes et précarisées – et à rappeler qui a proposé de parler de l'imbrication des oppressions.

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- 1.** Le féminisme communautaire est une proposition théorico-politique qui émerge pour repositionner les luttes contre le patriarcat depuis les corps et les terres des femmes autochtones.
- 2.** Le féminisme communautaire suggère d'autres manières de comprendre et de pratiquer l'existence, à partir d'un processus collectif qui protège la vie.
- 3.** Il faut miser sur la déconstruction du féminisme hégémonique (néo)libéral, un féminisme blanc consolidé sur la suprématie blanche et les privilèges.

DÉCOLONISER LE GENRE

Le féminisme communautaire et le féminisme antiraciste soutiennent qu'il est nécessaire de décoloniser le genre, de se réapproprier la mémoire, d'aller à la source de ces systèmes d'oppression et les remplacer.

Ces deux types de féminisme considèrent le genre comme une catégorie réductrice, un rouage du système, à partir duquel les expériences sont universalisées, les imaginaires d'une société hétéronormée sont reproduits, et qui cache des rapports historiques d'oppression en invisibilisant les schémas d'appropriation, de domination et d'exploitation coloniale des corps, peuples et territoires.

Selon ces féminismes, les exclusions historiques et sous-jacentes qui s'opèrent dans les formes ancestrales du patriarcat sont également présentes au sein du mouvement féministe. Il faut donc miser sur la déconstruction d'un féminisme eurocentrique, blanc, hégémonique, égocentrique et (néo)libéral, qui trouve ses limites quand il s'agit de sexualité, de plaisir, de l'accouchement, de la grossesse et d'élever des enfants en communauté.

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- 1.** Il est nécessaire de reconnaître la multiplicité des féminismes, qui ont été marqués par des contextes, histoires et expériences situées au niveau individuel et collectif.
- 2.** Le défi est de bâtir des alliances transnationales pour établir des dialogues et échanger des expériences à partir de la reconnaissance d'autres formes de revendications et de luttes.

LEÇONS DE LA PANDÉMIE : INNOVATIONS DANS L'IMPLICATION DES JEUNES

Modératrices: Mariana Cruz Murueta, IPPFWHR.

Panélistes: Carmen Ortiz Ticona, INPPARES ; Becky Van Tassel, Centre for Sexuality ; Pahola Peñaranda Villarroel, CIES ; Nicole Cheetham, Advocates for Youth ; Makeda Zook, Action Canada.

ÉDUCATION COMPLÈTE À LA SEXUALITÉ, DROITS SEXUELS ET GÉNÉSIQUES EN TEMPS DE COVID-19

Depuis le début de 2020, le monde fait face à une crise sanitaire qui a exacerbé les inégalités sociales, économiques et culturelles. Les fossés et barrières en matière d'éducation se sont aggravés et l'accès à la SDG s'en trouve limité. En particulier, les moyens de contraception et les soins complets aux victimes de violence sexuelle ont été affectés, tandis que les soins de santé maternelle et post-partum sont passés au second plan. En général, la grande majorité des ressources sanitaires ont été réorientées pour prendre en charge les cas de COVID-19.

La pandémie ne touche pas tout le monde de la même manière et il faut donc l'affronter à partir de différentes réalités. La jeunesse des zones rurales et des zones urbaines défavorisées a été bien plus affectée, puisque la COVID-19 a également accentué la situation de précarité et les conditions de vulnérabilité, les fossés en termes d'inégalités et d'exclusion se sont creusés, avec de graves répercussions sur la SSG.

La crise sanitaire représente un défi pour les organisations et les réseaux de jeunes de la région car elle met en péril les processus de formation et d'impact collectif. Face à ce contexte se sont formées diverses institutions et OSC qui luttent pour faire respecter les DSG, en créant des

stratégies, de nouveaux mécanismes, méthodes et outils leur permettant de continuer à développer des processus de formation à l'ÉCS pour la jeunesse d'ALC.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont joué un rôle clé pour remplacer les services présentiels par des espaces de formation en ligne pour les personnes vivant dans les zones rurales et isolées:

La virtualisation du processus d'enseignement-apprentissage: la création de plateformes et d'applications virtuelles permet de fournir éducation et assistance en matière de SSG. L'utilisation des réseaux sociaux, de la radio et de la télévision facilite l'arrivée du message jusqu'aux communautés isolées. La création de ressources audiovisuelles telles que des films et des vidéos courtes sous-titrées en anglais et en espagnol appuie l'éducation en matière de santé sexuelle. Des plateformes virtuelles comme Google Classroom et Zoom sont également utilisées et des partenariats ont été établis avec des entreprises de téléphonie pour garantir l'accès à Internet.

Le développement des compétences technologiques: le personnel enseignant a été confronté à un changement rapide du modèle d'enseignement et a donc dû être orienté pour adapter et préparer les contenus pédagogiques au format virtuel; acquérir la capacité à utiliser les ressources technologiques; être soutenu pour s'appropriier les technologies à des fins didactiques. Il a aussi fallu développer les compétences technologiques tant chez les jeunes que chez le personnel de santé pour continuer à fournir et à recevoir des services essentiels.

Nouvelles formes de prestation de services: la numérisation de la santé est devenue nécessaire pour faciliter et poursuivre la prestation de services de SSG à distance. Par exemple, l'achat en ligne de contraceptifs et de produits pharmaceutiques en a favorisé la livraison. Par ailleurs, les

organisations ont réalisé diverses activités telles que des ateliers, des festivals et des colloques en ligne, en utilisant les réseaux sociaux pour promouvoir ces événements. Elles ont aussi organisé des tables rondes virtuelles destinées aux jeunes pour connaître leurs besoins et favoriser leur autonomisation sur les questions de SSG. La réalisation de ces activités en ligne a abouti à un élargissement des publics.

**TANT LE FOSSÉ NUMÉRIQUE QUE LES ÉCARTS EN
MATIÈRE D'ACCÈS À L'ÉDUCATION SE SONT
CREUSÉS, LES COMMUNAUTÉS PRÉCARISÉES
ÉTANT LES PLUS AFFECTÉES.**

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- 1.** Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les services de SSG se sont amoindris car ces droits ne sont pas vus comme une priorité.
- 2.** L'impact de la pandémie est inégal. Elle touche principalement les personnes en situation de vulnérabilité, dont les droits humains et les droits en SSG se sont détériorés.
- 3.** La pandémie a ouvert la porte à la création de stratégies et d'outils innovants pour connecter la jeunesse des endroits isolés.

AU-DELÀ DE LA SALLE DE CLASSE : LA SDG DANS LES ARTS ET LA CULTURE

Modératrice: Daniela Marin Platero, Action Canada.

Panélistes: Amanda Kanbari, FOXY ; Cayetana Salao/Caye Cayejera ; Kyisha Williams ; Elizabeth Grace Wong, Nuance.

ART, LUTTE ET RÉSISTANCE

L'art féministe est un moyen de connaissance et de réflexion qui a permis de promouvoir la reconnaissance des DSG. À l'aide de médias comme le cinéma, la musique, le théâtre, la danse, la littérature, la poésie, les médias numériques et les TIC, il est possible de partager des expériences personnelles, des réflexions et des ressentis sur les questions de sexualité.

L'expression créative favorise l'échange d'idées et permet de tisser des liens communs par le travail intergénérationnel. Elle constitue une autre manière de participer et de penser au-delà du binaire. L'art sous toutes ses formes est un puissant outil pour interroger, protester, inspirer et créer des liens avec d'autres personnes.

L'art suscite aussi la rencontre communautaire. Il a le pouvoir d'émouvoir et d'encourager l'attention et la compassion. L'art offre une occasion de liberté, il naît comme une urgence poético-sociale. C'est le contexte social qui donne l'inspiration pour transformer des mondes.

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- 1.** Avec l'art, il est possible d'humaniser la conversation sur la SSG.
- 2.** L'art permet de considérer des choses qui dans d'autres contextes pourraient nous mettre mal à l'aise, et de parler de sexualité sans stigmatisation sociale.
- 3.** L'art est un pont entre la lutte féministe et les dialogues sociaux plus larges.

AMPLIFIER LES VOIX DES JEUNES DANS LES COLLABORATIONS INTERRÉGIONALES

Modératrices: Daniela Marin Platero, Action Canada ; Nora Loreto.

Panélistes: Asmaa Ali; Habon Ali; Adriana Mendoza, réseau jeunesse de l'IPPFWHR ; Kobe Smith, réseau jeunesse de la GRPA ; Donna Ng, IYAFP ; lehente Foote, NYSHN.

ACTIONS COLLECTIVES ET AMPLIFICATION DES MOUVEMENTS

L'action collective implique de s'organiser afin de se battre pour un objectif commun, tandis que l'AMPLIFICATION des mouvements est cruciale pour gagner en influence et lutter pour changer le système raciste, classiste et cishétéronormatif qui nous entoure.

La croissance des mouvements crée des occasions de faire parvenir le message à plus de personnes. C'est pourquoi il est indispensable d'entretenir les réseaux et les alliances qui existent déjà, de construire de nouveaux espaces de solidarité et de coopération pour échanger des idées, d'élargir les perspectives, de partager les leçons apprises, d'émettre des recommandations, de renforcer les capacités et d'apprendre des divers contextes et réalités.

Il est important de mettre en place un espace de discussion caractérisé par sa diversité et sa pluralité, une seule personne ne pouvant pas représenter des réalités multiples et distinctes. Les luttes doivent être construites sur les expériences de toutes les personnes. Il est nécessaire de garantir une véritable coopération, de reconnaître la vision des jeunes, d'être en mesure de changer les processus et les structures organisatrices et de permettre à la jeunesse de participer directement aux processus de prise de décision. Il faut décoloniser les espaces et les processus, promouvoir l'autoévaluation permanente et le positionnement continu à travers la compréhension de perspectives socioculturelles individualisées.

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- 1.** Il est important de soutenir les réseaux existants et de créer des espaces interrégionaux pour travailler conjointement, renforcer les capacités et élargir les perspectives sur les différentes réalités et problèmes de la région.
- 2.** Les dialogues et rencontres interrégionaux doivent faire preuve de diversité et d'inclusion, pour permettre d'échanger des connaissances et de coordonner la lutte à partir d'une vision et d'objectifs partagés.
- 3.** Il est nécessaire de reconsidérer les stratégies des institutions et des activistes, d'éviter les généralisations et d'uniformiser les réalités, d'interroger, d'apprendre et de générer un positionnement actif et continu.



QU'AVONS- NOUS APPRIS?

CONSTATATIONS
DES ATELIERS

Cinq ateliers ont été réalisés après les dialogues, dans le but de réunir des personnes expertes en SDSG. Un espace d'échange et de réflexion a été créé afin de concevoir des stratégies concrètes. Ces ateliers virtuels ont été rendus possibles par Talleres Solaris.

PROGRAMMES D'ÉDUCATION COMPLÈTE À LA SEXUALITÉ ET PRESTATION DE SERVICES

COMMENT LA PANDÉMIE A-T-ELLE AFFECTÉ LE MODE DE PRESTATION DES SERVICES DE SANTÉ SEXUELLE ET GÉNÉSIQUE?

La pandémie a affecté la prestation de ce type de services de diverses manières. Les soins présentiels ont été remplacés par des services virtuels, tels que la télémedecine, la télépsychologie et la livraison de contraceptifs ou de produits pharmaceutiques. Cependant, la portée des soins virtuels est limitée :

- Les services de soins de santé générale sont placés en priorités, ce qui limite l'accès à la SSG.
- Les budgets publics destinés à la SDSG ont été réassignés pour répondre à la pandémie de COVID-19.
- Les personnes peuvent s'exprimer mieux en face à face avec le personnel de santé qu'à travers une messagerie instantanée en ligne.
- La stigmatisation est un obstacle à l'utilisation de services d'urgence en matière de SSG.

Par ailleurs, du point de vue pédagogique, l'innovation relative au travail en ligne et à l'utilisation de plateformes virtuelles, d'applications, de réseaux sociaux, de la radio et de la télévision, a favorisé la conception de modules interactifs d'apprentissage, ce qui a permis à plus de personnes

d'avoir accès à l'enseignement. Cependant, l'efficacité réelle de l'apprentissage en ligne par rapport à l'apprentissage en présentiel n'a pas pu être déterminée.

L'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX A AMÉLIORÉ

L'ACCÈS À L'INFORMATION POUR LES JEUNES.

COMMENT LES SERVICES DE SANTÉ PEUVENT-ILS MIEUX RÉPONDRE AUX CIRCONSTANCES CHANGEANTES?

Des expériences vécues par les personnes ayant participé aux ateliers ressortent les propositions suivantes :

- Développer les compétences technologiques des jeunes et du personnel de santé pour réduire le fossé numérique.
- Organiser des forums et événements ouverts au public pour la défense et la promotion des DSG.
- Établir des liens avec les leaders communautaires pour connaître leurs besoins.
- Créer des partenariats avec le secteur public pour avoir une plus grande portée.
- Mettre en place des conditions et des mécanismes permettant de couvrir l'accès des personnes vulnérables à la SDG.

QUELLES SONT LES CONNAISSANCES CLÉS QUE LES PRESTATAIRES DE SERVICES DE SANTÉ ET LES PERSONNES DÉFENDANT LES DSG DOIVENT AVOIR POUR PROPOSER DES SERVICES ADAPTÉS AUX JEUNES ET POUR SOUTENIR LE LEADERSHIP DE CEUX-CI?

L'essentiel est de reconnaître et valoriser la participation de la jeunesse dans tous les secteurs, connaître ses besoins et lui permettre de participer activement à la planification, la conception et la création des programmes et des politiques publiques.

De la même façon, la vigie sociale de la jeunesse permet aux jeunes de jouer un rôle actif dans la mise en œuvre, le contrôle et le suivi d'initiatives publiques. La jeunesse a besoin de se former et de développer ses compétences, ses aptitudes et ses connaissances pour renforcer son leadership. Il est donc fondamental d'intégrer des approches axées sur le genre, les droits humains et l'intersectionnalité.

Il est également nécessaire de continuer de rehausser la sensibilisation des prestataires de services, d'adapter les pratiques et les modes de travail aux contextes et aux besoins de la jeunesse, et d'assurer le bien-être physique, mental et socioémotionnel des personnes qui y font appel pour obtenir des soins.

COMMENT CONTINUER À CONSTRUIRE UN SOUTIEN COMMUNAUTAIRE POUR CES SERVICES ET POUR UNE ÉDUCATION COMPLÈTE À LA SEXUALITÉ?

Il faut combattre la stigmatisation et les normes sociales imposées afin que la jeunesse puisse avoir accès à des services de SSG de qualité et sans préjugés. Il est important de créer des liens de coopération avec des acteurs clés (personnel éducatif, personnel de santé) et de sensibiliser à l'importance d'une approche différenciée pour aborder les problèmes et les besoins de la jeunesse en matière de SDG.

Cela requiert plus de ressources et de soutien financier, l'adoption de stratégies de suivi, l'ouverture d'espaces moins formels et l'organisation de plus d'ateliers de sensibilisation communautaire.

TRAVAILLER DIRECTEMENT AVEC LES ACTEURS CLÉS (PERSONNEL ÉDUCATIF, PERSONNEL DE SANTÉ) ET SENSIBILISER À L'IMPORTANCE D'UNE APPROCHE DIFFÉRENCIÉE.

DROITS HUMAINS

QUEL RÔLE PEUVENT JOUER LE CONTENTIEUX ET L'UTILISATION STRATÉGIQUE DES MÉCANISMES DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS AU-DELÀ DES DÉCISIONS DE TRIBUNAUX? COMMENT AFFECTENT-ILS LES MOUVEMENTS DE LA BASE COMMUNAUTAIRE?

Le contentieux stratégique comme enjeu féministe permet de rendre visibles les revendications et les cas paradigmatiques de graves violations des DSG. Il crée des liens entre les mouvements sociaux et de défense des droits humains et le système de justice. Il aide à engager le débat autour des politiques publiques, crée une jurisprudence et encourage des réformes qui contribuent à l'accès à la justice et à l'éradication de l'impunité.

LE CONTENTIEUX STRATÉGIQUE ÉTABLIT UN CADRE POUR DES ACTIONS SOLIDAIRES ENTRE LES MOUVEMENTS.

POURQUOI UN CAS PREND-IL UNE IMPORTANCE EMBLÉMATIQUE ET COMMENT CELA CONTRIBUE-T-IL À L'AVANCEMENT DE LA REVENDICATION DES DROITS?

Un cas acquiert une importance emblématique lorsqu'il existe une condition de violation des droits humains qui présente des schémas d'exclusion, des préjugés et qui reflète des normes de genre traditionnelles ou des facteurs sociaux tels que le racisme. Cela se produit également lorsque des obstacles entravent l'accès à la justice et dénie la réparation due aux victimes et à leurs familles.

Le cas ou la plainte représente un tournant au niveau national ou régional, par sa portée et son importance. Il devient une source du droit, permettant à des cas similaires de viser les mêmes réparations.

Il est essentiel que les mouvements de défense des droits humains puissent créer des campagnes et des stratégies de communication pour visibiliser le cas, générer des synergies via les réseaux et faire valoir la cause, jusqu'à obtenir des réformes juridiques et de nouveaux projets de loi.

Il est important de reconnaître que l'accès à la justice est déséquilibré et que les cas pouvant atteindre une notoriété nationale ou internationale sont extrêmement rares.

UN CAS EST EMBLÉMATIQUE LORSQU' IL MODIFIE TOUT UN SYSTÈME DE CROYANCES, DE PRÉCEPTES MORAUX ET INSTITUTIONNELS. CES CHANGEMENTS SE REFLÈTENT NON SEULEMENT DANS LA SOCIÉTÉ MAIS AUSSI DANS LES INSTITUTIONS.

COMMENT COMBLER LE FOSSÉ ENTRE LES VICTOIRES JURIDIQUES OU RÉGLEMENTAIRES AU NIVEAU RÉGIONAL ET INTERNATIONAL ET LEUR APPLICATION AU NIVEAU LOCAL?

En premier lieu, il faut améliorer les voies de communication, tendre des passerelles et travailler de concert avec des activistes et des mouvements sociaux. De même, il faut consolider les capacités et les leaderships au sein des OSC. Il est nécessaire également de miser sur le lobbying pour établir des rapports avec les responsables de la prise de décision et influencer les programmes et les actions politiques.

En deuxième lieu, il faut faire preuve de vigilance, créer des systèmes d'évaluation et de reddition des comptes pour exiger de l'État le respect des droits humains, l'accès à la justice, les libertés et les garanties constitutionnelles. Par ailleurs, il est impératif d'adopter des principes et des mécanismes internationaux comme outils complémentaires au droit national.

LORSQU'IL Y A UNE VICTOIRE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS, IL FAUT POURSUIVRE LA LUTTE CAR IL RESTE ENCORE DE NOMBREUX DROITS À CONQUÉRIR.

COMMENT POUVONS-NOUS RESPONSABILISER LES GOUVERNEMENTS QUANT AU RESPECT DE LEURS OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS?

La clé est de résister, de soutenir l'activisme et les pratiques de plaidoyer pour garantir que les États respectent et réalisent les droits de chaque personne sans discrimination. La participation active de la société civile organisée est également requise pour intervenir auprès des institutions supranationales, présenter des revendications et exiger l'accès à la justice.

Il faut gérer le financement des organisations et des mouvements de défense des droits humains. Il est indispensable que les personnes à la tête des OSC ne répondent pas à des lignes de partis politiques ni à des positions religieuses, et puissent de manière autonome avoir une influence sur la justice commune et veiller à celle-ci.

**IL FAUT S'ASSURER QUE LA STRATÉGIE EST MENÉE
PAR DES ACTIVISTES AU NIVEAU LOCAL.**

SOCIÉTÉ CIVILE

QUEL RÔLE L'

ACTIVISME PEUT-IL JOUER DANS LE PLAIDOYER?

Les différentes formes d'activisme génèrent un plaidoyer et, par conséquent, des changements et des transformations dans la société. L'activisme est une activité qui requiert de la persévérance, de l'énergie et des efforts pour arriver à un réel impact.

Actuellement, l'activisme fait usage d'outils de communication et de la technologie pour faire parvenir le message de lutte et de résistance à plus de personnes, amplifiant ainsi les voix et apportant de la force aux personnes invisibilisées.

**L'ACTIVISME PRODUIT DE LA RÉSISTANCE,
QUI DONNE LIEU AU PLAIDOYER.**

COMMENT LES INSTITUTIONS PEUVENT-ELLES MIEUX SOUTENIR LES MOUVEMENTS? QUELS RÔLES DEVRAIENT-ELLES ADOPTER ET JOUER?

Un État ne peut pas être démocratique si la voix de la société civile n'est pas renforcée. Lorsque les OSC sont financées par les gouvernements, elles courent le risque d'être récupérées. Cependant, il faut reconnaître que, dans certains pays, les institutions publiques jouent un rôle important pour les mouvements car elles ouvrent des voies de participation. Les OSC remplissent aussi un rôle important comme intermédiaires entre les institutions publiques et les mouvements sociaux.

Il est important de bénéficier de la coopération d'organisations internationales telles que l'ONU et la CIDH, pour pouvoir générer des changements positifs dans la société. De même, il est nécessaire de repenser la forme des programmes de financements par dons, afin qu'ils incluent les initiatives de la société civile, en particulier pendant et après la pandémie.

Un soutien financier est nécessaire pour que les OSC puissent mener à bien de nouvelles études dans les différents pays de la région, avec l'accompagnement d'établissements universitaires, afin de déterminer quelles inégalités ont été aggravées par la pandémie. La collecte de données nationales et régionales concernant l'impact de la pandémie sur l'accès aux services de SSG doit prendre en compte les variables de sexe et de genre.

IL EST NÉCESSAIRE DE REPENSER LES PROGRAMMES DE FINANCEMENTS PAR DON AVEC LE SOUTIEN PARTICIPATIF DES MOUVEMENTS SOCIAUX POUR FAVORISER L'ÉMANCIPATION ET CRÉER UN APPUI DURABLE SUR LE LONG TERME.

QUELLES ERREURS HISTORIQUES HANTENT ENCORE LES ORGANISATIONS NON DIRIGÉES PAR DES JEUNES?

Les principales erreurs historiques sont : l'adultocentrisme et le manque de démocratie interne au sein des organisations.

L'adultocentrisme concerne les rapports de pouvoir entre groupes d'âge et l'absence de changements dans les processus et mécanismes qui limitent la participation de la jeunesse aux processus de transformation sociale. Par ailleurs, les pratiques des organisations sont peu démocratiques puisque les décisions sont centrées sur les adultes, ce qui met en doute les aptitudes et les capacités de leadership de la jeunesse.

Il faut reconnaître le besoin d'un changement générationnel qui permette de construire des rapports solidaires entre les jeunes et les adultes, et y répondre. Il est indispensable de passer à des espaces organisationnels qui intègrent une approche intergénérationnelle.

**L'ADULTOCENTRISME CRÉE DES RAPPORTS
INTERGÉNÉRATIONNELS HIÉRARCHISÉS, CE QUI
ÉTOUFFE LES VOIX DES JEUNES.**

COMMENT POUVONS-NOUS NOUS ASSURER QUE LE TRAVAIL DE PROMOTION DE LA SDG IMPLIQUE ACTIVEMENT LE PUBLIC ET SUSCITE LA MOBILISATION À L'ÉCHELLE MONDIALE?

Il faut concevoir de nouvelles stratégies et trouver de nouvelles formes de communication pour atteindre de nouveaux publics, car il est crucial

de rendre les luttes visibles. Les colloques et forums ouverts au public représentent une manière de diffuser les thématiques liées à la SDSDG.

Les programmes d'éducation sexuelle doivent être complets, reconnaître les capacités d'évolution à l'enfance et à l'adolescence, se fonder sur des preuves et utiliser des messages simples et clairs qui atteignent les communautés isolées et autochtones.

La pandémie a obligé à numériser les contenus et les programmes, ce qui donne l'occasion de fournir plus de renseignements et de concevoir des campagnes destinées à la jeunesse. Il faut continuer d'utiliser les réseaux sociaux et les médias numériques, ces outils permettant de partager et de publier des contenus en faveur du respect de la diversité et de l'exercice d'une sexualité exempte de violence et de stéréotypes.

**IL EST IMPORTANT DE CONSTRUIRE DES ALLIANCES
NATIONALES ET INTERRÉGIONALES POUR COLLABORER
ET ÉCHANGER DES CONNAISSANCES, DES OUTILS ET
DES MÉCANISMES PROMOUVANT LA SDSDG**

PLAIDOYER

**COMMENT L'APPROCHE FÉMINISTE DE LA DÉFENSE DE LA SDSDG DIFFÈRE-T-ELLE
DES APPROCHES HABITUELLES OU HISTORIQUES?**

Le mouvement féministe intègre des luttes et des revendications pour la construction d'une société plus équitable et d'une plus grande diversité. Cela inclut le fait de travailler avec des personnes migrantes,

autochtones, racisées, 2SLGBTIQA+, en construisant un pouvoir et une résistance collective face à une vision androcentrique, sexiste, blanche, classiste et cishétéronormative.

Il s'ensuit que la protection et la défense de la SDSG se fait selon une vision transversale, intersectionnelle et interculturelle, en adoptant les services et les aides en fonction des besoins, des normes culturelles, des langues et des contextes spécifiques, en accompagnant les savoirs, les pratiques et les modes de vie avec sensibilité et respect.

**LES LOIS PROGRESSED À UN RYTHME QUI NE
CORRESPOND PAS AUX BESOINS.**

COMMENT POUVONS-NOUS FAIRE EN SORTE QUE LE PLAIDOYER FÉMINISTE ROMPE AVEC SES DÉFICIENCES HISTORIQUES?

Le principal changement consiste à bâtir sur la vision et le leadership des organisations communautaires et à valoriser les efforts, les luttes et les victoires communautaires. Il faut s'assurer que ces organisations soient représentées de façon plus solide dans les espaces et intégrer les opinions qui en sont issues à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des processus. Par ailleurs, il est nécessaire que les organisations donatrices financent les initiatives locales sans bloquer leurs lignes de travail, leurs buts et leurs objectifs institutionnels. Il est également important de garantir aux OSC un accès aux ressources numériques.

Une autre manière de dépasser les déficiences consiste à analyser les privilèges et à en parler. Avoir des conversations entre personnes du

même cercle de manière franche et ouverte, au-delà des biais implicites. C'est aux personnes en position privilégiée de faciliter les dialogues et les transitions; cela permet de trouver des points communs, des défis et des opportunités, de construire un langage partagé sans reproduire les rapports de pouvoir patriarcaux.

Tout cela suppose une approche intersectionnelle et on ne peut pas parler de progrès en matière de plaidoyer féministe sans avoir conscience de l'importance de pratiquer un féminisme inclusif et intégrateur, ce qui est critique pour établir des alliances.

UN CHANGEMENT DOIT SE PRODUIRE POUR TRAVAILLER DEPUIS LA PERSPECTIVE DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES.

COMMENT CRÉONS-NOUS DES DISCOURS LIBÉRATEURS QUI CONTRENT EFFICACEMENT LES MESSAGES ANTI-DROITS ET LEURS EFFETS SUR LE RESPECT DE LA SDG?

La communication doit être porteuse de propositions, jamais réactive. Les messages anti-droits doivent être contrés mais, avant tout, il faut mettre en avant les idées et les propositions qui naissent des organisations.

Les nouvelles lignes de communication peuvent être les suivantes :

- Soutenir et établir une entraide dans les communautés. Cela se réalise en apprenant d'autres mouvements. Apprendre des personnes qui travaillent sur le terrain, les cas concrets permettant d'aborder les problématiques sous-jacentes.

- Occuper les espaces traditionnels avec des discours propices et favorables aux droits, en faisant preuve de solidarité entre femmes et en montrant qu'une voie existe pour réaliser des changements positifs.
- Opter pour une approche proactive et éviter d'utiliser le discours et le langage des groupes anti-droits.

COMMENT POUVONS-NOUS CONCEVOIR L' AUTONOMIE CORPORELLE D' UNE FAÇON QUI NE SOIT PAS CONTRÔLÉE PAR LE SYSTÈME DE SANTÉ?

LORSQUE LE SUJET DE L' AVORTEMENT EST ABORDÉ AUPRÈS DE PUBLICS CANADIENS, COMMENT POUVONS-NOUS TROUVER UN ÉQUILIBRE DANS LE CONTEXTE DE DIVERSITÉ JURIDIQUE ET SOCIOCULTURELLE PROPRE À LA RÉGION, SANS PERPÉTUER LES RÉCITS DANGEREUX QUI SE PRÉSENTENT SOUVENT DANS LES CONTEXTES DE DÉVELOPPEMENT?

Il est nécessaire de trouver de nouveaux récits et d'intégrer des éléments de légalité et de réduction des préjugés, de mettre de côté les histoires sur la peur et la criminalisation afin qu'elles ne restent pas fixées dans l'imaginaire.

Il est important de faire comprendre qu'il existe un accès aux droits en utilisant un langage clair, fort et transformateur, qui permette de sensibiliser et d'encourager la prise de conscience. Il est souhaitable de souligner les micro-témoignages autour de l'expérience de l'avortement et de l'activisme dans un sens positif. Il faut adopter une vision complètement horizontale, qui montre la diversité des femmes qui agissent au

sein du mouvement féministe.

Il faut changer la vision paternaliste, reconnaître que des espaces autonomes ont été construits pour partager des connaissances, des expériences et des outils. De cette façon, nous pourrions faciliter l'accès aux personnes travaillant au niveau local.

**REPENSER OÙ SE TROUVENT NOS IDIOSYNCRASIES
ET VOIR COMMENT NOUS COMPRENONS LE MONDE.**

ÉLARGIR LES MOUVEMENTS

POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE CONSTRUIRE DES LIENS INTERRÉGIONAUX ET QUELS BÉNÉFICES RÉCIPROQUES PEUT AVOIR NOTRE MOUVEMENT?

Il est nécessaire de soutenir les réseaux et partenariats existants. Les relations interrégionales sont riches en enseignements et permettent aux forces, aux capacités et aux faiblesses des mouvements régionaux de se compléter mutuellement. Il est évident que personne ne peut travailler dans l'isolement; l'esprit critique, tout comme l'échange de ressources, se développe par la coopération.

Les alliances contribuent au développement de stratégies à partir de différents regards, qui émergent d'analyses critiques collectives. Ce type de stratégies permet d'identifier les barrières et les mitigations possibles en se fondant sur les expériences passées. Avec les alliances, la mobilisation s'accroît, tout comme l'engagement et le soutien pour s'adapter à des contextes nouveaux ou différents.

CELA PERMET L'ÉCHANGE DE CONNAISSANCES ET LA CONSERVATION DE L'HISTOIRE ET DES MOYENS DE RÉSISTANCE.

COMMENT POUVONS-NOUS MAINTENIR UNE PERSPECTIVE ET UNE PRATIQUE DÉCOLONIALE DANS LES ALLIANCES INTERRÉGIONALES, ET NOUS ASSURER DE NE PAS REPRODUIRE LES SYSTÈMES D'OPPRESSION?

Il faut comprendre les diverses façons qu'ont le classisme et le colonialisme d'affecter les expériences et les identités, éviter de généraliser et d'uniformiser les réalités et combattre activement la culture de privilèges, de hiérarchies et d'exclusions.

Il faut se réapproprier et valoriser les connaissances et les initiatives communautaires. Cela exige de s'interroger, d'apprendre et d'adopter un positionnement actif et continu. Autrement dit, être activement à l'écoute en permanence, éliminer la distinction entre le central et le périphérique, encourager les dialogues avec des perspectives différentes à la sienne et reconnaître que le centre du pouvoir et de la prise de décision se trouve dans les communautés.

SOUTENIR LA SOUVERAINETÉ SUR LES CORPSET LES TERRES.

QU'ENTENDONS-NOUS PAR JUSTICE REPRODUCTIVE ET COMMENT POUVONS-NOUS L'APPLIQUER À NOTRE LUTTE?

La justice reproductive est un concept féministe lié à la révolution des rôles de genre. Elle est associée à diverses luttes pour l'autonomie corporelle. Il s'agit d'un concept multifactoriel, en construction, qui englobe un vaste contexte de justice sociale et raciale en prenant en compte les inégalités et violences structurelles. Il intègre la notion d'intersectionnalité et se rapporte à un cadre plus large que celui des DSG.

Le concept de justice reproductive aide à comprendre l'ensemble du cadre des droits humains et à identifier les rapports qui existent entre ces droits, par exemple le lien entre les droits génésiques et les droits relatifs à la terre lorsque l'on parle d'oléoducs, d'extraction, de taux élevés de cancer et de fausses couches.

Adopter un cadre axé sur la justice reproductive exige des actions collectives et des processus d'émancipation à partir desquels dénoncer les actions de contrôle et d'exploitation des corps, de la sexualité et de la procréation; reconnaître que les communautés migrantes, afrodescendantes, autochtones et 2SLGBTIQA+ vivent plusieurs formes d'oppression et de discrimination, des conditions qui attentent à leurs droits et à leurs libertés fondamentales.

LA JUSTICE REPRODUCTIVE ENGLOBE UNE PERSPECTIVE PLUS LARGE SUR LES DROITS HUMAINS : LE DROIT À L'EAU, LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, LES DÉCISIONS POLITIQUES.

COMMENT POUVONS-NOUS CONSTRUIRE DE MEILLEURES ALLIANCES ET NOUS ASSURER QUE LA SDG SOIT PRISE EN COMPTE PAR LES ORGANISATIONS SECTORIELLES OU ORIENTÉES VERS DES THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES, EN PARTICULIER CELLES QUI AGISSENT SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE?

Il faut décoloniser les droits à la santé, les droits sexuels et génésiques. Nous devons constamment nous poser des questions et nous repositionner, comprendre les perspectives de chaque culture et les droits individuels en matière de santé, de sexualité et de reproduction, et remettre en question le biais eurocentrique.

Une seule personne ne peut pas représenter toute une population, réalité ou région. Il faut construire des espaces collaboratifs, qui laissent la place au compromis, à la représentation et à une représentation significative dans la prise de décisions. Il est nécessaire de partager les connaissances, de visibiliser les découvertes et les expériences.

Il est évident que l'on ne peut pas travailler sur la question de SDG sans aborder d'autres sujets. Il faut donc établir des liens avec des organisations qui travaillent dans le domaine des droits humains au sens large et rechercher des initiatives partagées entre les mouvements. Par exemple, la SDG est absolument liée au bien-être mental : les procédures obstétricales violentes non consenties, la stérilisation forcée, l'absence de soins post-partum et la violence sexuelle ont des répercussions sur la santé mentale. Il faut être à l'écoute des autres mouvements, apprendre d'eux et enrichir les propositions et les programmes des mouvements pour la SDG.

CONVAINCRE LES ORGANISATIONS D'AUTRES MOUVEMENTS D'AGIR POUR LES DSG ET VICE-VERSA. IL NE S'AGIT PAS D'UNE VOIE À SENS UNIQUE.

The background is a solid purple color. It is decorated with numerous white, hand-drawn style rounded rectangles of various sizes and orientations. These rectangles are interconnected by a network of thin, white, wavy lines that resemble scribbles or a complex web. The overall effect is a busy, textured pattern.

CONCLUSIONS

En ALC et au Canada existent les schémas d'un système colonialiste, raciste, classiste et cishétéropatriarcal qui limitent l'accès à la santé et portent atteinte au plein exercice des DSG pour différents groupes de population.

La violence sexuelle, les maternités et les stérilisations forcées touchent principalement les populations à risque et en situation de pauvreté et d'exclusion. Pour combattre la forte prévalence de l'injustice et l'impunité de l'État, les systèmes régionaux sont cruciaux pour garantir et exiger le respect des droits humains.

La présence de groupes anti-droits au sein des structures et des organismes internationaux a pris de l'ampleur et il est critique que la défense de la SDSG continue à renforcer ses stratégies face à cette réalité.

L'éducation est un aspect essentiel de la promotion, de la protection et de la défense de la SDSG. L'accès à une ÉCS est clé pour qu'à l'adolescence, chaque personne puisse acquérir des connaissances, prendre des décisions autonomes et informées et jouir d'une sexualité pleine, libre et saine.

La pandémie de COVID-19 a aggravé les inégalités et les violences structurelles. Son impact est inégal : les personnes ayant vu les violations de leurs droits augmenter sont les communautés exclues et précarisées, ainsi que la population 2SLGBTIQA+, qui a subi des restrictions des services de SSG. Toute réponse à la pandémie doit garantir l'accès et le droit à la santé de ces populations.

Reconnaître les autres types de revendications et de luttes, se coordonner et entreprendre des actions collectives constitue une opportunité pour faire progresser et garantir la SDSG.

ÉVALUATIONS ET IMPACTS

DANS LEURS MOTS : QU'ONT DIT LES PERSONNES PRÉSENTES?

“ Je pense que beaucoup de problèmes sous-jacents qui se présentent à nous sont similaires et il a été vraiment intéressant d’y assister, parce que nous travaillons dans des domaines tellement différents et pourtant nous faisons face à des préoccupations très similaires. ”



“ Cet exercice nous aide beaucoup à mieux comprendre notre travail, nos actions pour tout ce qui tient au plaidoyer et à y donner la forme qui nous convient, à ne pas faire les choses par inertie. En effet, toutes ces étapes sont nécessaires pour la conquête des droits, pour éviter que les droits que nous avons gagnés ne s’écroulent. Nous parlions de chercher à amplifier, à renforcer le mouvement, l’écoute active est importante pour tout le travail que nous réalisons.. ”



“ Cet espace a été un espace d’échange plutôt que d’exclusion. C’est un espace d’écoute et de respect. ”

RECOMMANDATIONS

POUR LES ACTIVISTES ET LES PERSONNES

Continuer à mener des actions de plaidoyer pour rendre visibles les violations de la SDSG et amplifier les voix de la justice.

Poursuivre le débat public sur la dépénalisation de l'avortement et avancer vers le droit au plein respect des DSG.

Adopter une communication tournée vers l'amont, plutôt que réactive, qui permette de présenter des idées et des propositions contrant les messages anti-droits.

Continuer à plaider dans les espaces supranationaux où sont développées des lois pour la reconnaissance de l'identité de genre.

Explorer la possibilité d'alliances régionales et transnationales avec d'autres personnes ou d'autres groupes d'activistes.

RECOMMANDATIONS

POUR LES ORGANISATIONS

Dépasser l'adultocentrisme et permettre à la jeunesse d'être actrice de ses propres changements.

Créer une capacité de résilience chez le personnel enseignant et de santé pour pouvoir résister à l'incertitude, aux changements et aux situations de crise.

Maintenir et renforcer les liens avec les leaders communautaires pour connaître la réalité et les besoins auxquels sont confrontées les communautés, et y répondre.

Renforcer les mouvements et les réseaux de jeunes, fournir des outils et attribuer des ressources aux coalitions de jeunes.

Fonder le plaidoyer sur les études, les preuves et les données statistiques.

Utiliser les organismes régionaux et internationaux comme moyen de renforcer et d'amplifier les revendications au niveau national.

Construire des alliances, des politiques de coalition et d'impact collectif à travers lesquelles se consolident des foyers de résistance à l'oppression systémique et institutionnelle.

RECOMMANDATIONS

POUR LES GOUVERNEMENTS

Créer les conditions rendant les services de SDSG accessibles, disponibles et gratuits pour les populations précarisées et exclues.

Générer des mécanismes et directives juridiques adéquats pour un accès à l'avortement sûr, libre et gratuit.

Publier des répertoires actualisés des services de SSG pour que chaque personne puisse y avoir accès et solliciter de l'aide sur la base de ses besoins.

Encourager des politiques publiques centrées sur le genre et l'enfance, qui garantissent des espaces sans harcèlement ni violence sexuelle au sein des établissements éducatifs et de toutes les instances publiques.

Mettre en œuvre des protocoles de prévention, de dépistage et de soins pour les victimes d'abus sexuels et les personnes qui ont une grossesse non désirée.

Consolider des procédures et des mécanismes institutionnels diligents pour que les victimes de violence sexuelle et de maternité forcée aient accès à la justice et obtiennent réparation.

Faciliter les processus de formation et de sensibilisation en matière de DSG, de genre et de diversité pour le personnel de santé et l'administration pénitentiaire.

Favoriser des politiques publiques axées sur l'inclusion sociale, qui assurent le bien-être physique, psychologique et émotionnel des personnes 2SLGBTIQ+ privées de liberté.

Mettre en œuvre des politiques publiques centrées sur l'ÉCS dans et hors des écoles.

Élaborer des plans d'étude en matière d'ÉCS fondés sur des preuves et impliquant une participation significative de la jeunesse.

Intégrer la question du genre et de l'intersectionnalité au développement de lois et de politiques garantissant les droits humains pour une population diverse et plurielle.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les panélistes et les modératrices qui ont rendu possible cet événement

Bolivie: Adriana Amparo Guzmán Arroyo, Adriana Mendoza, Pahola Peñaranda Villarroel

Canada: Alisa Lombard, Amanda Kanbari, Asmaa Ali, Becky Van Tassel, Claire Dion Fletcher, Donna Ng, Elizabeth Grace Wong, Habon Ali, Iehente Foote, Kara Gillies, Kyisha Williams, Makeda Zook, Nora Loreto, Pooja Badarinath, Sarah Kennell

Pérou: Carmen Rosa Ortiz Ticona, Gabriela Oporto.

Équateur: Cayetana Salao/Caye Cayejera, Kelly Perneth, Lita Martínez Alvarado, Thalíe Ponce.

Mexique: Daniela Esmeralda Vázquez Matías, Mariana Cruz Murueta.

El Salvador/Canada: Daniela Marin Platero

Brésil/ États-Unis: Debora Diniz

Mexico /Canada: Eunice Leyva García

États-Unis: Nicole Cheetham

Guyana: Kobe Smith

Les animatrices des ateliers de travail, **Margot Aguilar Rivero** (Talleres Solaris), **Nadia Munguía** et **Inés García**, ainsi que les personnes dont la participation à ces ateliers a enrichi les recommandations et les conclusions de ce rapport.

Les professionnelles d'interprétation simultanée pour leurs services au cours de l'événement : **Kay Stubbs**, **Ruth Warner**, **Camila Aparicio**, **Laura Gonzalez** et **Sarah Aich**. Et les professionnel-les qui ont traduit ce rapport ainsi que d'autres documents pour l'événement : **Allison Petroziello**, **Jean Dussault** et **Sébastien Kabacinski**.

Isabella Cabrera et **Cynthia Martell** pour leur soutien dans la révision de ce rapport.

Les personnes suivantes – des collègues d’Action Canada et des membres d’autres organismes – qui nous ont apporté leur soutien, ont fourni un appui logistique, technique et administratif : **Kathryn Carruthers, Lesley Hoyles, Papa Niane, Wisliana Jean-François** et le Conseil consultatif national de la jeunesse (sigle en anglais : NYAB).

L’équipe de Droits dès le départ qui a coordonné la réalisation de l’événement ainsi que la production et la diffusion des supports : **Daniela Marin Platero** (coordinatrice de projet) ; **Lona Lauridsen Burger** (agente de mobilisation du public) ; **Elena Sosa Lerín** (agente des communications).

Nous remercions nos organisations partenaires pour leur soutien et leur participation : **Akahatá, CEPAM-G, CIES, GRPA, INPPARES, IPPFWHR, Promsex.**

Conception et production de ce rapport et des supports numériques : **Estudio Plumbago.**

